



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Le Sous-Directeur général pour la culture

Aux États membres de l'UNESCO
non parties à la Convention pour la
sauvegarde du patrimoine culturel
immatériel, Missions permanentes
d'observation auprès de l'UNESCO et
Membres associés de l'UNESCO

3 septembre 2013

Réf.: CLT/CEH/ITH/13/5032

Objet : Huitième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du
patrimoine culturel immatériel, Bakou, République d'Azerbaïdjan,
du 2 au 7 décembre 2013

Madame/Monsieur,

Au nom de la Directrice générale, j'ai l'honneur de vous inviter à la huitième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui se tiendra à l'hôtel JW Marriott Absheron à Bakou (République d'Azerbaïdjan), du 2 au 7 décembre 2013 (www.jwmarriottbaku.com). La cérémonie d'ouverture de la session aura lieu le dimanche 1^{er} décembre 2013 en début de soirée. Un programme culturel sera proposé pour la journée du 8 décembre.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire pour cette session. Les documents relatifs aux points inscrits sur cet ordre du jour seront publiés sur le site web de la Convention <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/8COM/> au plus tard le 4 novembre 2013, dans les deux langues de travail du Comité (français et anglais - article 42 du Règlement intérieur du Comité intergouvernemental). Les informations générales concernant les dispositions pratiques pour la session sont également disponibles sur le même site. Les débats seront interprétés en anglais et en français, ainsi qu'en arabe et en azéri, grâce au généreux soutien de l'Autorité d'Abou Dhabi pour le tourisme et la culture et du Gouvernement de l'Azerbaïdjan.

Dans un souci de contribuer à la préservation de l'environnement et afin de réduire les coûts, les versions papier de ces documents ne seront pas envoyées, sauf sur demande expresse de votre part. Aussi, dans l'éventualité où vous ne parvenez pas à télécharger les documents, je vous saurais gré de bien vouloir envoyer un message électronique au Secrétariat de la Convention à l'adresse suivante : ichmeetings@unesco.org. Vous voudrez bien noter que les débats seront retransmis par vidéocast et pourront être suivis en temps réel sur le site de la Convention susmentionné.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion du Comité, en vous inscrivant directement en ligne dès que possible sur la page web de la Convention susmentionnée. En cas de difficultés techniques, veuillez adresser un courriel au Secrétariat de la Convention.

Veuillez prendre en compte que les frais des participants sont à la charge du gouvernement qu'ils représentent.

.../...

Pour toute demande de renseignement concernant le visa ou toute autre formalité pour entrer sur le territoire de la République d'Azerbaïdjan, les participants sont invités à contacter directement le consulat ou la mission diplomatique de la République d'Azerbaïdjan de leur pays. La présente lettre, accompagnée d'une lettre de votre part mentionnant les noms des représentants de votre pays, pourra être utilisée pour la demande de visa. Au cas où votre pays ne dispose pas de représentation diplomatique azerbaïdjanaise, je vous conseille d'envoyer les demandes à l'adresse électronique du Secrétariat de la Convention indiquée plus haut. Le Secrétariat transmettra la requête en question au pays hôte. Je vous informe que l'octroi des visas relève de la seule décision des autorités azerbaïdjanaises.

Je me permets également de vous informer que le Forum des ONG se tiendra, comme par le passé, la veille de l'ouverture de la session, de 11 heures à 17 heures le dimanche 1^{er} décembre 2013. Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le site web : <http://ngoforum.pbworks.com/>.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, les assurances de ma haute considération.

p.p. 

Francesco Bandarin

P.J. : Ordre du jour provisoire

cc. Président du Comité intergouvernemental
Délégation permanente d'Azerbaïdjan auprès de l'UNESCO
Délégations permanentes concernées
Commissions nationales concernées